

UN LIBRARY

'APR 9 1979



UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/13230

8 avril 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

LETTRE DATEE DU 7 AVRIL 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AFRIQUE DU SUD
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte d'une lettre que vous
a adressée, le 7 avril 1979, M. R. F. Botha, Ministre des affaires étrangères de
l'Afrique du Sud, et qu'il m'a prié de vous transmettre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires,

(Signé) J. Adriann EKSTEEN

Annexe

Lettre datée du 7 avril 1979, adressée au Secrétaire général par
le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud

Résolue à mener à bien sa campagne d'intimidation et de terreur, la SWAPO continue de commettre de sang froid des assassinats dans le Sud-Ouest africain, à un moment où les partis politiques démocratiques qui y sont établis poursuivent sérieusement leurs discussions sur l'avenir de leur pays.

Dans l'après-midi du 4 avril 1979, M. B.A. Hennis a été abattu alors qu'il visitait une station d'élevage du bétail faisant partie de l'exploitation agricole Aloe Grove, au nord-est d'Otjiwarango. On a trouvé sur le lieu du crime des douilles éjectées d'une arme automatique AK 47 de fabrication soviétique, du type de celles qu'emploie la SWAPO. Hier soir, M. Ono Angula, résidant d'Oshakati bien connu de la population locale et administrateur du personnel de la Société de développement économique du Sud-Ouest africain, a été blessé dans le dos par des balles provenant d'un pistolet automatique Tokarev alors qu'il rentrait chez lui après avoir achevé son travail, vers la fin de l'après-midi.

Ces deux victimes d'actes criminels commis par la SWAPO étaient de simples civils qui ne demandaient qu'à gagner paisiblement leur vie, et chacun d'entre eux contribuait, dans la mesure de ses qualifications et de ses moyens, au développement du Sud-Ouest africain. Par ses actes injustifiés et gratuits, la SWAPO cherche manifestement à terroriser la population du Sud-Ouest africain, et à influencer par la force des armes les délibérations importantes qui ont actuellement lieu entre les partis démocratiques. Les agissements de la SWAPO prouvent bien que son but est de saisir le pouvoir par la force des armes.

Si l'on veut que la proposition de règlement ait encore des chances d'être mise en oeuvre, il faut obliger la SWAPO à renoncer à la violence. Bien qu'il n'y ait pas à craindre que mon gouvernement ou les paisibles populations du Sud-Ouest africain se laissent intimider, les tactiques employées par la SWAPO pourraient avoir une influence déterminante sur la décision que les représentants des habitants du Sud-Ouest africain prendront bientôt au sujet de leur avenir. C'est pour cette raison que je me permets de demander à Votre Excellence de prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour empêcher la SWAPO de commettre d'autres assassinats. Je suis fermement convaincu qu'il n'est pas encore trop tard pour que Votre Excellence apporte une contribution de portée historique à l'établissement d'une paix durable en insistant pour que la SWAPO renonce immédiatement à condamner des innocents à une mort absurde.
